BANDOL LOSIRS ET CULTURE

Association loi 1901 immatriculée au RNA sous le n° W832000914
Siège social : 1469 Chemin de Naron – 83150 BANDOL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 26 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 26 octobre à dix heures, les adhérents de l'association dénommée Bandol Loisirs et Culture, association inscrite au RNA sous le numéro W832000914, se sont réunis dans la salle de l'étoile bandolaise Rue Didier Daurat – 83150 BANDOL, sur la convocation qui leur a été faite par le président, conformément aux prescriptions des statuts de l'association.

Monsieur François LEBALLEUR, président de l'association, préside la séance et est assisté de Christine Orban, secrétaire de séance, et de Anne-Marie KEHIAYAN et Martine Mathieu scrutatrices. Il constate au vu de la feuille d'émargement que 236 adhérents sont présents ou représentés. Il rappelle à l'assemblée qu'aucun quorum n'est requis car les convocations ont été affichées et adressées régulièrement dans le respect des dispositions statutaires. L'assemblée peut valablement délibérer et la séance est ouverte à 10h10.

Le président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Lecture puis vote du rapport moral et d'activité sur l'exercice 2022/2023
- Lecture du rapport financier sur l'exercice 2022/2023
- Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes sur l'exercice 2022/2023
- Vote du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2022/2023
- Affectation du résultat de l'exercice 2022/2023
- Appel à candidature au poste de vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023/2024
- Lecture par chaque animateur d'atelier de leur bilan sur l'exercice 2022/2023 et objectifs sur l'exercice 2023/2024
- Prise de parole de Madame Marlène NADJARIAN représentant Monsieur Jean-Paul Joseph, maire de Bandol
- Proposition d'élire Membre d'honneur un ancien président de BLC, puis vote
- Information sur les deux administrateurs sortants et postulants
- Information sur les deux administrateurs démissionnaires
- Présentation de la candidature d'un nouvel administrateur, puis vote et annonce après dépouillement, des résultats.
- Annonce par le président, suite à la réunion du nouveau conseil d'administration, des membres composant le bureau de l'association.

Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture, le rapport moral et d'activité du président sont approuvés par vote à main levée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture de son rapport financier par le trésorier, et lecture de leur rapport par les vérificateurs aux comptes, le rapport financier et les comptes sont approuvés par vote à main levée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice d'un montant de 6498 E au poste de Report à nouveau qui passe ainsi d'un solde de 23671 E à 30169 E. Cette résolution est approuvée par vote à main levée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Messieurs Jean-Claude Locard et Jean-Michel MAES proposent leur candidature au poste de vérificateurs aux comptes pour la saison 2023/2024. L'assemblée approuve par vote à main levée à l'unanimité ces deux candidatures.

CINQUIEME RESOLUTION

Le président propose que Monsieur Jean-Paul SALVAN, au vu de la durée et de la qualité de son action pour BLC, soit élu Membre d'honneur. L'assemblée approuve par vote à main levée à l'unanimité cette proposition.

SIXIEME RESOLUTION

Le président informe l'assemblée que Gérard TRUTTET administrateur vice-président et Didier DUBOURG administrateur trésorier sont démissionnaires.

Le président informe l'assemblée que Christine ORBAN, secrétaire, et Karim Oumansour, trésorier adjoint, sont administrateurs sortants. Christine ORBAN est candidate postulante au même poste. Karim OUMANSOUR est candidat postulant au poste de trésorier. Il précise que les mandats d'administrateurs de Pascale Richard, Martine Mathieu, Chantal Rapeto, Guy Herr, François Leballeur, et Marc Vanschamelhout se poursuivent. Aucune candidature n'a été reçue pour le poste de trésorier adjoint.

Le président présente la candidature au poste d'administrateur de François PEYRAS.

Le président appelle l'assemblée à voter par bulletin secret pour se prononcer sur les trois candidatures (Christine Orban – poste de secrétaire, Karim Oumansour – poste de trésorier, et François Peyras – poste d'assesseur).

Après dépouillement, le président annonce le résultat des votes :

- Christine ORBAN : 232 voix sur 236
- Karim OUMANSOUR : 232 voix sur 236
- François PEYRAS : 236 voix sur 236

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni immédiatement après le vote des adhérents, et le président annonce à l'assemblée les membres du nouveau Bureau :

- Président : François Leballeur
- Vice-Présidente : Martine Mathieu

- Trésorier : Karim Oumansour
- Secrétaire : Christine Orban
- Secrétaire adjointe : Pascale Richard

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 12h15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et la secrétaire.
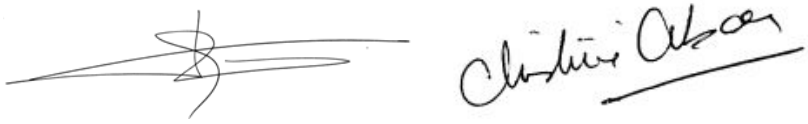
Président	Secrétaire
François Leballeur	Christine Orban